



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le lundi le 20 août 2012 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents :

Monsieur	André Lepage,	maire
Monsieur	Patric Frigon,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller
Madame	Chantal de Verteuil,	conseillère
Monsieur	François Girard,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19h30 et vérifie le quorum.

2012-08-197
5734

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2012-08-198
5734

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, d'accepter tels quels les procès-verbaux des sessions spéciales du 3 et 24 juillet, 9 août 2012 et la session ordinaire tenue le 3 juillet 2012.

QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2012-08-199
5734

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport financier

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 juillet 2012.

- Aqueduc

Pointe-aux-Outardes : 9 889 m³, moyenne : 319 m³/jr
Les Buissons : 15 369 m³, moyenne : 496 m³/jr
Station de recherche : 03-07-2012 au 01-08-2012 26,9 m³
Camping de la Rive : 03-07-2012 au 01-08-2012 10,14 m³

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 3, 17 et 31 juillet 2012
Incendie : 8 juillet 2012
Premiers répondants : 15 juin 2012, 10 et 21 juillet 2012
Formation : aucune

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



- M.R.C. de Manicouagan

Aucun procès-verbal

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2012-08-200
5735

CORRESPONDANCE:

Reçue :

- * M. Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire -12-07-17- information qu'un nouveau volet dédié au Plan Nord a été ajouté au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.
- * M. Norman Mac Millan, ministre des Transport -12-07-31- information qu'il accorde une subvention maximale de 25 000 \$ pour de l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, exercice financier 2012-2013.
- * M. Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire -12-08-01- information que le règlement de contrôle intérimaire numéro 2012-07 de la M.R.C. de Manicouagan est conforme aux orientations gouvernementales en matière d'aménagement et devient en vigueur.

Expédiée :

- * M. Yvan Marin, 449, chemin Principal -12-07-05- envoi de la résolution numéro 2012-07-167 selon laquelle le conseil accepte la demande de dérogation mineure numéro DM-2012-02 afin de régulariser la superficie excédentaire du garage isolé privé.
- * M. Claude Théberge, Génivar inc. -12-07-05- envoi de la résolution numéro 2012-07-174 selon laquelle le conseil accepte l'offre de services pour la délimitation et la caractérisation du milieu humide sur une partie du lot 45-P, située près de la route 138 sur le terrain adjacent à celui qui a été déboisé pour l'aménagement d'une halte, à l'entrée de la municipalité et ce, au montant de 1 775 \$, plus taxes.
- * M. Roger Soucy, Location Roger Soucy inc. -12-07-05- envoi de la résolution numéro 2012-07-175 selon laquelle le conseil mandate Location Roger Soucy inc. pour réaliser les travaux de fourniture et l'installation d'un puisard de rue sur la rue des Bouleaux incluant matériaux, terrassement et réparation de pavage, au coût de 9 440 \$, plus taxes.
- * Mme Patricia Huet, directrice, M.R.C. de Manicouagan -12-07-05 - envoi de la résolution numéro 2012-07-181 selon laquelle le conseil consent à ce que le Conseil de la M.R.C. de Manicouagan désigne un fonctionnaire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes aux fins d'application du Règlement de contrôle intérimaire 2012-07 relatif aux contrôles de l'utilisation du sol dans les zones exposées aux glissements de terrain et à l'érosion des berges.
- * M. Jean-Marie Dubé, Entreprises Jacques Dufour et Fils inc. -12-07-05- envoi de la résolution numéro 2012-07-186 selon laquelle le conseil accepte le prix soumis par les Entreprises Jacques Dufour & Fils inc. pour le nivelage sur la partie en gravier de la rue de Baie-Saint-Ludger, au coût de 150 \$/heure, pour environ 5 heures par nivelage. Trois nivelages sont autorisés pour un total de 2 250 \$, plus taxes.
- * M. Gabriel Bossé, Les entreprises G & M Laplante Ltée -12-07-25-



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

envoi de la résolution numéro 2012-07-190 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte la soumission de Les Entreprises G. & M. Laplante Ltée pour l'appel d'offres 2012-02 concernant l'aménagement d'une partie du bâtiment du Centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes, au coût de 184 665,95 \$, taxes incluses.

* Mme Patricia Huet, directrice générale, M.R.C. de Manicouagan -12-07-25- envoi de la résolution numéro 2012-07-190 selon laquelle le conseil désire prendre un montant de 34 665,95 \$, dans le fonds Touloustouc afin de réaliser les travaux d'aménagement d'une partie du bâtiment du Centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes.

* M. Marco Freitas, Dessau -12-10-10- envoi de la résolution numéro 2012-08-193 selon laquelle le conseil accepte l'offre de service de la firme Dessau pour réaliser de l'échantillonnage dans des gravières situées à Forestville, Baie-Comeau, Port-Cartier et Sept-Îles, au coût de 3 820 \$, plus taxes.

Il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2012-08-201
5736

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2012-08-20 ainsi que la liste des transferts budgétaires.

LISTE DES TRANSFERTS POUR AOÛT 2012

02 11000 200	Charges sociales – Employeur	+	100 \$
02 11000 331	Téléphone - Maire	+	650 \$
02 11000 494	Cotisation FQM	+	100 \$
02 13000 413	Comptabilité, vérification	+	100 \$
02 13000 494	Cotisations, abonnements	+	450 \$
02 19000 341	Avis publics	+	1 000 \$
02 22000 331	Téléphonie	+	150 \$
02 32000 455	Immatriculation – Voirie	+	100 \$
02 32000 521	Entretien infrastructures routières	+	9 400 \$
02 32000 526	Ent. et rép. Machinerie	+	750 \$
02 41200 526	Ent. et rép. – Machinerie pur. eau	+	3 500 \$
02 41300 141	Salaire régulier – Dist. Eau	+	1 000 \$
02 41300 200	Charges sociales – Employeur	+	250 \$
02 41300 419	Services techniques – Conduite	+	2 300 \$
02 61000 310	Frais déplacement – Urbanisme	+	1 000 \$
02 63100 959	Comité d'embellissement	+	2 000 \$
02 70120 141	Salaire régulier – C.C.R.	+	2 500 \$
02 70120 200	Charges sociales – Employeur	+	500 \$
02 70120 494	Cotisation URLSCN	+	50 \$
02 70150 649	Pièces et accessoires – Terrain jeux	+	150 \$
-			<hr/>
			26 050 \$

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



02 11000 131	Rémunération des élus	- 2 000 \$
02 13000 527	Ent. et rép. – Équipement ADM	- 500 \$
02 32000 141	Salaire régulier - Voirie	- 3 500 \$
02 32000 200	Charges sociales – Employeur	- 750 \$
02 33000 521	Contrat pour enlèvement neige	- 7 500 \$
02 41200 516	Location de machinerie	- 7 050 \$
02 61000 141	Salaire - Inspecteur en bâtiment	- 800 \$
02 61000 200	Charges sociales - Employeur	- 200 \$
02 62200 445	Contrat vidange toilettes	- 1 500 \$
02 70150 141	Salaires régulier – Terrain de jeux	- 150 \$
02 70150 200	Charges sociales – Employeur	- 100 \$
02 70190 959	Subv. Organismes loisirs récr.	- 2 000 \$
		26 050 \$

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun engagement de crédit.

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

2012-08-202
5737

**DÉPÔT AU MDDEP – CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR
L'AMÉNAGEMENT DU TERRAIN SITUÉ À L'ENTRÉE DE LA
MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité va déposer une demande de certificat d'autorisation pour l'aménagement du terrain situé à l'entrée de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics, à présenter une demande de certificat d'autorisation pour l'aménagement du terrain situé à l'entrée de la municipalité de Pointe-aux-Outardes auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Il est également résolu d'envoyer le paiement de 538 \$, requis avec la demande.

2012-08-203
5737

ACHAT – POMPES DOSEUSES

CONSIDÉRANT QUE il y a deux pompes doseuses à la station de pompage du secteur Pointe-aux-Outardes qui ne fonctionnent pas bien;

CONSIDÉRANT QU' il y a une pompe doseuse pour le chlore et l'autre pour le caustique;

CONSIDÉRANT QUE les pompes doseuses sont utilisées pour doser un produit chimique avec précision, selon le volume défini et un temps défini;

CONSIDÉRANT la soumission reçue pour la fourniture de deux pompes doseuses.



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat de deux pompes doseuses pour la station de Pointe-aux-Outardes soit une pour le chlore et l'autre pour le caustique, auprès de Filtrum, au coût de 3 266,52 \$, plus taxes.

2012-08-204
5738

FORMATION COMBEQ – LA BOÎTE À OUTILS JURIDIQUES D'UNE INSPECTION MUNICIPALE

Il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics, à participer à la formation « La boîte à outils juridiques d'une inspection municipale » de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec qui aura lieu à Sept-Îles, le 18 septembre, au coût de 240 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à cette formation.

2012-08-205
5738

RÉFORME DU RÉGIME D'ASSURANCE-EMPLOI

CONSIDÉRANT QUE

la réforme de l'assurance-emploi touchera de plein fouet les travailleuses et les travailleurs les plus précaires;

CONSIDÉRANT QUE

cette réforme vise les prestataires dits « fréquents », c'est-à-dire les personnes qui ont présenté trois demandes de prestations et qui ont touché plus de 60 semaines de prestations au cours des cinq dernières années;

CONSIDÉRANT QUE

le gouvernement exigera que ces chômeuses et ces chômeurs acceptent tout travail dans un rayon de 100 kilomètres de leur résidences à compter de la septième semaine de chômage à un salaire équivalent à 70 % de leur salaire antérieur, et ce, sans égard à leur formation et à leurs compétences;

CONSIDÉRANT QUE

cette mesure vise particulièrement les travailleurs saisonniers qui doivent recourir au régime année après année;

CONSIDÉRANT QUE

d'autres changements pénaliseront particulièrement les prestataires des régions éloignées tout en alourdissant les procédures juridiques permettant aux chômeuses et aux chômeurs de contester une décision défavorable;

CONSIDÉRANT QUE

l'abolition des conseils arbitraux, des juges-arbitres et des mécanismes d'appel constitue un frein à l'accès à la justice;

CONSIDÉRANT QUE

ces changements proposés représentent une menace pour les travailleurs de l'industrie de la construction et pour l'économie des régions, particulièrement les régions où le travail saisonnier est très important, par exemple celle qui vivent de la pêche, de la foresterie, du tourisme ou de l'agriculture;

CONSIDÉRANT QUE

cette réforme est contre-productive et que le gouvernement devrait se concentrer sur la

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



création de la richesse en soutenant mieux le développement d'emplois de qualité, entre autres dans le secteur manufacturier.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité,

- d'exiger du gouvernement fédéral qu'il renonce à sa réforme du régime d'assurance-emploi qui affectera durement et sans motifs valables les travailleuses et travailleurs de notre région;
- d'exiger du gouvernement fédéral d'être consulté sur toutes les réglementations qui pourraient avoir un impact pour les travailleuses et travailleurs de notre région.

2012-08-206
5739

DEMANDE D'EXEMPTION DE TAXES – RÉSIDENCE ST-JOSEPH INC.

CONSIDÉRANT QUE la résidence St-Joseph inc. a fait une demande de reconnaissance aux fins d'exemption de toute taxe foncière auprès de la Commission municipale du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes n'a pas d'objection à cette demande;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes chargera les taxes de services.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes n'a pas d'objection à la demande de reconnaissance aux fins d'exemption de toute taxe foncière de la résidence St-Joseph inc. auprès de la Commission municipale du Québec.

2012-08-207
5739

OFFRE DE SERVICES – CONSULTATION « MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS »

CONSIDÉRANT l'offre de services de Mme Mélanie Normand pour la consultation dans le cadre de l'élaboration de la politique « Municipalité amie des aînés » pour Pointe-aux-Outardes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité des membres votants, de mandater Mme Mélanie Normand pour :

- l'élaboration et l'envoi d'un questionnaire dans le but d'identifier les besoins et attentes des aînés de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.
- la sollicitation de la participation des organismes concernés.
- la préparation et animation d'une consultation publique dans le but de recueillir les opinions et besoins des aînés lors d'une discussion de groupe.
- la production d'un bilan identifiant les résultats sommaires et les priorités obtenus dans le questionnaire ainsi que lors de la consultation.

et ce, au coût de 1 600 \$.

Le conseiller Julien Normand se retire de la décision.



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

STAGE – CENTRE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de faire un don de 200 \$ au Centre de solidarité internationale du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour Madame Audrey Couturier qui participera à un stage de solidarité internationale à Manga, au Burkina Faso, d'octobre à décembre 2012. À son retour, elle fera une présentation de son expérience aux jeunes de la Maison des Jeunes Le S.Q.U.A.T. en présence des membres du conseil municipal.

2012-08-209
5740

AIDE FINANCIÈRE – DÉPART À LA RETRAITE DE SŒURS
CLÉMENTE ET PIERRETTE BÉLANGER

CONSIDÉRANT

la demande d'aide financière de la Fabrique Saint-Antoine de Les Buissons pour l'organisation d'un goûter d'amitié pour souligner le départ à la retraite des sœurs Clémence et Pierrette Bélanger après avoir vécu plus de douze ans dans la municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, de remettre une aide financière au montant de 200 \$ à la Fabrique Saint-Antoine de Les Buissons pour l'organisation du goûter d'amitié en l'honneur des sœurs Clémence et Pierrette Bélanger, qui aura lieu le 1^{er} septembre prochain à la résidence St-Joseph.

2012-08-210
5740

PROLONGEMENT – TERRAIN DE JEUX

CONSIDÉRANT

la demande des parents pour prolonger d'une semaine le terrain de jeux ;

CONSIDÉRANT QUE

les coûts pour une semaine supplémentaire étaient disponibles au budget.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, d'entériner la prolongation d'une semaine pour le service de terrain de jeux puisque les sommes étaient disponibles au budget.

2012-08-211
5740

REMBOURSEMENT – COMITÉ DE LA FÊTE NATIONALE 2012

CONSIDÉRANT

la journée familiale qui a été organisée par le comité de la fête nationale de Pointe-aux-Outardes, le 24 juin dernier ;

CONSIDÉRANT QUE

les dons reçus pour la journée ont été supérieurs aux dépenses payées par la municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes remette un montant de 3 096,76 \$ au comité de la fête nationale pour l'organisation de la journée familiale qui a eu lieu le 24 juin dernier.

2012-08-212
5740

OFFRE DE SERVICES – DEVIS D'APPEL D'OFFRES - CAMION AUTO
POMPE

CONSIDÉRANT QUE

le camion autopompe du service incendie de la municipalité n'a pas réussi les tests ULC obligatoires selon le schéma de couverture de risques incendie en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE

la protection des citoyens est importante ;

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



CONSIDÉRANT

l'offre de services du Centre de gestion de l'équipement roulant pour la préparation d'un devis de soumission pour un camion autopompe selon les caractéristiques et les besoins de la municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, d'accepter l'offre de services du Centre de gestion de l'équipement roulant pour la préparation d'un devis de soumission pour un camion autopompe répondant aux tests ULC et aux caractéristiques et besoins de la municipalité, au coût de 2 000 \$, plus taxes.

2012-08-213
5741

PUBLI-REPORTAGE – FESTIVAL COUNTRY DES NORD-CÔTIERS

CONSIDÉRANT QUE

le festival country des nord-côtiers a eu lieu sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, les 17, 18 et 19 août derniers ;

CONSIDÉRANT QUE

le journal Le Manic prépare un publi-reportage de l'activité dans son édition du 22 août prochain.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, de participer au publi-reportage du festival country des nord-côtiers en réservant une publicité sous forme de bandeau dans l'édition du 22 août du journal Le Manic, au coût de 199 \$, plus taxes.

AFFAIRES NOUVELLES

2012-08-214
5741

ALIÉNATION ET UTILISATION POUR UNE FIN AUTRE QU'AGRICOLE D'UNE PARTIE DU LOT 13-24-P ET 13-34-P, DU RANG DE LA POINTE-AUX-OUTARDES

CONSIDÉRANT QUE

la Municipalité a pris connaissance de la demande d'aliénation et d'utilisation pour fin autre que agricole d'une partie des lots 13-24-P et 13-34-P, du rang de la Pointe-aux-Outardes, appartenant à Pierre G. Tremblay;

CONSIDÉRANT QUE

l'utilisation projetée des parties de lots ne change pas le potentiel agricole des lots originaux et des lots voisins, seul la partie aliénée ne sera plus utilisée pour fin agricole;

CONSIDÉRANT QU'

aucune conséquence négative sur le déroulement d'activités agricoles déjà existantes ou en devenir ne sont appréhendées;

CONSIDÉRANT QU'

aucune contrainte et effet des lois et règlements ne sont appréhendés, mise à part les normes de protection pour les puits d'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE

l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole ne seraient pas affectées;

CONSIDÉRANT QU'

il n'y a pas d'autre emplacement disponible pour aménager un puits d'alimentation en eau potable pouvant répondre aux besoins de la consommation de la municipalité;



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

CONSIDÉRANT QUE

l'effet sur la préservation pour l'agriculture, des ressources d'eau et de sol sur le territoire de la municipalité locale et la région ne se trouvent pas affectés;

CONSIDÉRANT QUE

les parties de lots subdivisés n'ont pas un fort potentiel agricole;

CONSIDÉRANT QUE

l'aliénation et l'utilisation pour une fin autre qu'agricole d'une partie des lots 13-24-P et 13-34-P dans le but d'y aménager un nouveau puits d'alimentation en eau potable se veut essentiel pour le développement économique de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE

la présente demande affecte bien entendu les conditions socio-économiques nécessaires à la vitalité de ce secteur du village de Pointe-aux-Outardes puisqu'il s'agit de maintenir les services d'aqueduc pour les résidents de la municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal Verteuil, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité donne un avis favorable au projet d'aliénation et d'utilisation pour une fin autre qu'agricole d'une partie des lots 13-24-P et 13-34-P du rang de la Pointe-aux-Outardes dans le but d'y aménager un nouveau puits d'alimentation en eau potable pour les résidents de la municipalité.

2012-08-215
5742

DON – RANDONNÉE VÉLO SANTÉ 2012

CONSIDÉRANT QUE

l'événement Randonnée Vélo Santé 2012 se tiendra les 24, 25 et 26 août 2012;

CONSIDÉRANT QUE

la Randonnée Vélo Santé 2012 vise à recueillir des fonds afin de procéder à l'achat d'un échographe cardiaque de pointe pour le Centre de santé et des services sociaux de Manicouagan et le développement de la Véloroute des Baleines.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes remette un montant de 250 \$ à la Fondation du centre hospitalier régional de Baie-Comeau dans le cadre de la Randonnée Vélo Santé 2012.

Il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite la population à poser des questions.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

2012-08-216
5743

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par la conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité,
que la présente session soit et est levée; il est 20 h 55.


MAIRE
DIRECTRICE GÉNÉRALE
SECRETÉAIRE-TRÉSORIÈRE

*Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent
procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les
résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code
municipal.*


MAIRE



